

LA LETTRE D'EUGENE

SNADEOS-CFTC,
Fédération Protection sociale et emploi
11 rue Eugene Varlin 75010 Paris tel: 01.40.40.26.26

SNADEOS

NOS CONVICTIONS EN MOUVEMENT

L'éditorial du Président

Jean-Pierre CABOT

La mission Morel, pour la dynamisation de la gestion de la carrière des agents de direction, concerne tout l'encadrement supérieur des organismes du régime général.

C'est certainement le plus important de tous les rendez-vous le concernant depuis la création de notre institution. Certes, bien des réformes majeures ont marqué la situation des agents de direction, mais jamais elles n'ont concerné un public aussi large à la fois de manière aussi radicale.

Les élèves de l'EN3S, les cadres susceptibles de devenir agent de direction, indirectement ceux s'inscrivant dans un parcours pouvant les conduire à une telle situation, les agents de direction, les cadres dirigeants, tous sont concernés. Et cela à un moment ou, du fait d'une loi dont nous avons dit le mal que nous en pensions (cf lettre d'Eugène n°3), les syndicats d'agents de direction sont menacés.

A cet égard le Snadeos est clair : la mission Morel doit être conduite avec les syndicats d'agents de direction !

Ensuite, et en trois points, nous devons évoluer sur les thématiques suivantes:

- l'Ucanss doit être le cadre des réflexions qui devront, car elles concernent nos contrats de travail, se traduire dans des textes conventionnels négociés et non des documents technocratiques décrétés.

Le billet d'humeur

Lionel Vergnes

La recette du quatre-care...

Martine Aubry a, au moins, réussi son coming out d'angliciste: difficile en effet de traduire le care qu'elle veut promouvoir (le mieux serait sans doute société de prévenance, mais l'Union Européenne doit déjà avoir un droit d'usage dessus). A défaut de (bons) mots, on peut rechercher les ingrédients de la potion et leur mixage ; quitte à ce que ça vire au pudding, dans lequel on met vraiment de tout, car, en définitive, c'est ainsi qu'il peut rester très longtemps comestible !

Un care nordiste tout d'abord ne sera pas pour le reste du pays une resucée de croisade contre les Albigeois, tout simplement parce qu'il ne pourra pas être « jacobinisé » : pour que ça marche, impossible de prétendre imposer un système au cordeau, uniforme, rigide, détaillé à l'envi.

Le care devra être décliné par région, bassin de vie, voire...pays fromager !

Numéro 7

L'éditorial du président Jean-Pierre CABOT
Le billet d'humeur de Lionel VERGNES
Premier anniversaire
Calendrier du SNADEOS
Un nouveau Trésorier

Notre Président, Trésorier et Secrétaire
(bureau juillet 2010)



- la notion d'employeur doit être définie sans délai au niveau de l'Ucanss. On ne peut plus accepter l'éparpillement actuel, largement fictif, incompatible d'une gestion prévisionnelle des carrières et brisant les solidarités. Le niveau économique et politique de l'employeur est national. C'est à ce niveau qu'il faut discuter et gérer les carrières des agents de direction. Le réglage des "détails" suivra après cette affirmation.
- les garanties dynamiques des carrières : parcours, rémunérations, compensations des mobilités, droit syndical et conférences professionnelles, formation,...doivent contenir des avancées claires et nettes.

Dans ces conditions, nous déboucheons sur la création d'un corps professionnel dynamique dévoué au service public de la sécurité sociale.

Le care ne sera pas non plus du déconcentré, ni du décentralisé larga manu : il sera partenarial, sinon il ne décollera pas ; et avec de vrais partenaires (qui se respectent, qui ne se font pas de concurrence stérile, privés et publics, qui ne soient pas le faux-nez d'un tel ou la marionnette d'un autre).

Le care, s'il ne veut pas avoir le même maintien fragile du petit Lu qu'on vient de tremper dans la tasse, doit à tout prix se déprendre de la fonction publique (des trois à la fois) : impossible d'imaginer atteindre la souplesse, la motivation, la réactivité, le « partage » du secret professionnel alors nécessaires avec les statuts et mentalités actuels.

Le care, enfin, devra affronter - et en bonne part résoudre - nos indécisions en matière de pratique des différentes tutelles : entre les dérives à la Big Brother et l'indifférence reine, c'est bien une jurisprudence de la surveillance collective (collégiale et réciproque) et du droit/devoir d'ingérence qu'il nous faut bâtir.

Bref, au regard de sa formation et de son passé, Martine Aubry se trouve dans une position tout aussi iconoclaste que celle qui a présidé à la création de la tarte Tatin. Mais très sincèrement, et en dehors de toute opinion politique, il nous faut y croire. C'est pour ça que nous avons employé le futur, et non le conditionnel.

Premier anniversaire

JP.Cabot

Ne boudons pas notre plaisir : il y a un an à cette époque, nous publions le premier numéro de la lettre d'Eugène. Les numéros annoncés sont sortis à la cadence prévue. Le mérite en revient en particulier à notre secrétaire général, Claude Paul, ainsi qu'à Jean Pierre Moreau, dont le rôle est indispensable pour la composition et la diffusion, et à Sylviane. Merci également à notre past-président Lionel, pour ses billets d'humeur et ses conseils ainsi qu'aux contributions plus ponctuelles.

Ceci dit, il faut continuer et progresser. A cet effet le bureau des 7 et 9 Juillet a décidé une plus grande interaction entre la "lettre" et notre site web, et, par ailleurs, la parution de lettres "flash", courtes et ponctuelles pour être au plus près de l'actualité. Vous avez constaté une accessibilité améliorée du site et recevoir les premiers flash. Merci de nous faire part de vos critiques et n'hésitez pas à nous communiquer vos réflexions.

La "Lettre" continuera d'être un lien avec une partie très concrète : calendriers, rappel des signatures et accords en cours, contacts du bureau, déplacements en province, et vos informations.

Calendrier

Modification du calendrier du SNADEOS pour le 2ème semestre 2010.

Lors de son Conseil du 15 septembre 2010 le calendrier suivant a été arrêté :

- **Bureau :**
 - mercredi 20 octobre 2010
 - initialement fixé au 17 novembre 2010, la date sera à modifier et fixer lors du Bureau du 20 octobre
- **Conseil :** mardi 14 décembre 2010

Dernière nouvelle

le SNADEOS a un nouveau Trésorier.

Christophe GOUDOUNÈCHE est désigné comme Trésorier du SNADEOS CFTC en remplacement de Françoise- Dominique MARTIN-VENDENBOOMGAERDE, appelée à de nouvelles responsabilités professionnelles.

Cette désignation a été faite à l'unanimité lors du Conseil du 15 septembre 2010.

Voici ses coordonnées :

mail: c.goudouneche@free.fr

tél : 06 59 37 95 55

- adresse : 10 rue Prosper Montagné - 11000 Carcassonne

BULLETIN D'ADHESION

NOM : **PRENOM :**
(pour les femmes mariées préciser le nom de jeune fille)

DATE DE NAISSANCE : **LIEU :** .

ADRESSE :

PROFESSION :

ORGANISME EMPLOYEUR :

ADRESSE :
du siège de votre organisme :

de votre lieu de travail :

TEL. Privé : **Travail :** **Portable :** .

Email :

TELECOPIE Travail : **Domicile :**

FONCTION(S) SYNDICALE(S)
(merci de préciser le statut: titulaire , suppléant)

FORMATION(S) SYNDICALE (S) SUIVIE(S)

SOUHAITEZ-VOUS RECEVOIR DES PUBLICATIONS?

*Je déclare adhérer au SNADEOS. J'en accepte les Statuts et le Règlement Intérieur * et je m'engage à acquitter régulièrement les cotisations.*

A , le

Signature

** Ces documents sont remis à l'adhérent à l'appui du présent bulletin ou dès réception de l'adhésion.*

Document à expédier à l'adresse suivante :
FD MARTIN VEN DEN BOOMGAERDE- Le Clos Ferrare, 5-7, rue Ferrare – 77300
FONTAINEBLEAU
06 89 71 39 48 / 01 64 83 74 03

Contact pour toute demande de renseignements : Sylviane LE NOUAIL - 06
79 27 19 28